



**HAL**  
open science

# Les logiques de la variation : contre les modèles de la grammaticalisation, du figement ou de la normalisation

Sarah de Vogüé

## ► To cite this version:

Sarah de Vogüé. Les logiques de la variation : contre les modèles de la grammaticalisation, du figement ou de la normalisation. Bulletin d'Etudes de Linguistique Française, 2019, 51, pp.119-125. hal-03352623

**HAL Id: hal-03352623**

**<https://hal.science/hal-03352623v1>**

Submitted on 23 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(2019) "Les logiques de la variation : contre les modèles de la grammaticalisation, du figement ou de la normalisation", *BELF* 51, Japon, 119-125.

**Sarah De Vogüé, MoDyCo, Université de Paris Nanterre**

La présentation avait pour objectif de montrer que les variations qui s'observent dans les façons de parler attestées répondent à des logiques qui sont non pas seulement d'ordre sociologique ou d'ordre cognitif, mais qui sont proprement linguistiques. Deux de ces logiques ont été présentées, l'une relative aux ambiguïtés et au travail d'explicitation, l'autre relative à la prédication et à la construction de la référence au sein des propositions.

Le point de départ a consisté à soutenir, en référence au concept d'hyperlangue d'Auroux, qu'il valait mieux parler de variétés plutôt que de variantes, pour ne pas supposer une langue une et première derrière les variétés de parler observées.

On a ensuite interrogé le lien entre la notion de variation telle qu'elle s'observe dans ces variétés, et les notions a priori bien différentes que l'on invoque pour parler de polysémie (variation de sens) ou de paraphrase (variation de formes). Outre le fait que certains sens ou certaines formes peuvent se voir cantonnées à telle ou telle variété de langue, il est apparu un lien moins attendu mais crucial pour notre propos, lorsqu'une expression paraphrastique est fabriquée pour expliciter le sens d'un item ambigu : la variation de formes alors mobilisée vise bien à pallier une variation de sens ; mais elle consiste à élaborer une expression à neuf, et vient ainsi alimenter une variété de langue nouvelle ou renouvelée. Il s'agit alors au moins de variation diachronique, mais il peut s'agir tout autant de variation diatopique, diastratique ou diaphasique dès lors que l'ambiguïté évitée alimentait un malentendu entre locuteurs de variétés de langue différentes. Que le travail de paraphrase puisse ainsi venir participer à élaborer des variétés de langue, suppose que les variétés de langue au lieu d'être de simples données attestées, soient toutes prises dans des formes de dynamique, où elles se construisent et se transforment, au gré notamment des ambiguïtés que les locuteurs considèrent devoir lever, et des ajustements paraphrastiques que pour ce faire ils opèrent.

Dans cette première source de variation, est à l'œuvre une logique qui est celle que Jakobson a mise en évidence avec la notion de fonction métalinguistique, et que Culioli a reprise en parlant d'activité épilinguistique, pour faire entendre qu'elle procède plus par ajustement que par recouvrement effectif des valeurs visées : on élabore des formes qui visent à cerner au plus près une valeur donnée, les paraphrases n'étant jamais exactes et étant plutôt des constructions pour reconstituer et ajuster une valeur qu'aucun terme ne dit exactement. Les effets de cette logique de l'ajustement épilinguistique ont été examinés à propos d'un exemple particulier, celui de l'expression de la condition en français, qui mobilise des locutions paraphrastiques en nombre (depuis *à condition que* jusqu'à *un coup que* en passant par *à supposer que*, *dans l'hypothèse où*, ou *dès lors que*). Cette logique de l'explicitation a ainsi pu être opposée à d'autres principes explicatifs, qui sont ceux que l'on voit généralement invoqués pour rendre compte de la variation dans les langues, notamment la théorie de la grammaticalisation, mais aussi d'autres théories comme celle du figement pour les grammaires de construction, ou celles qui associent les langues à un travail de normalisation : au lieu que ce soit la langue standard seule qui est fabriquée (par normalisation), les variétés le sont tout autant, mais elles le sont dans le cadre d'un travail d'explicitation du sens et

d'adaptation à l'autre, et non dans le cadre d'un travail de normalisation ; au lieu que les expressions se figent lorsqu'elles deviennent fréquentes, les expressions que les locuteurs fabriquent sont innovantes, ont du sens et répondent à un besoin d'explicitation, et c'est dans la mesure où elles s'avèrent effectivement à la fois signifiantes et pertinentes qu'elles peuvent devenir éventuellement fréquentes, lorsque le chemin qu'elles ont frayé se trouve repris par d'autres qui s'y reconnaissent ; enfin, au lieu que ce figement ressortisse à une diminution de contenu sémantique par grammaticalisation, les items y conservent tout leur contenu, et le sens des locutions élaborées va tout au contraire en se précisant, d'une explicitation à l'autre.

A ensuite été mise en évidence une seconde cause de variation, au moins aussi importante, qui est qu'il existe plusieurs formes de prédication, élaborant plusieurs types de construction référentielle : on a proposé de distinguer entre une référence qualitative pour des prédicats renvoyant à des propriétés, une référence quantitative recouvrant des faits ou des entités, et une troisième qui associe quantité et qualité lorsque c'est via des critères qualitatifs que faits et entités se voient délimités. Ce jeu entre trois modes d'ordonnement des valeurs référentielles induit des variations interprétatives pour de nombreux items langagiers (le coordonnant *et* du français, le présent simple du français, le passé composé du français ont tous trois été mentionnés). Le mode de référence qui associe quantité et qualité est notamment responsable d'un fait très discuté par les théories de la grammaticalisation, à savoir le fait que les marqueurs temporels tendent souvent à servir de connecteurs causaux (ce qui est le cas par exemple des locutions *du moment que* ou *dès lors que*) : si les relations de succession se trouvant ainsi réinterprétées en terme de dépendance causale, c'est bien quand le qualitatif délimite le quantitatif, ce qui suit le fait ainsi délimité se trouvant alors déterminé qualitativement comme constituant un état résultant du fait en question ; alors que les théories de la grammaticalisation y voient la manifestation d'une tendance cognitive générale dérivant la causalité réputée plus abstraite d'une temporalité plus concrète, il faut y voir un effet interprétatif de ce qu'Aristote a désigné du terme de *telos*, qui est une caractéristique structurante de ce qui constitue certains procès, dits souvent pour cette raison « téléiques », quand c'est après coup, lorsqu'ils sont achevés, que leurs effets se voient validés.

La variation entre les trois formes de référence présentées s'avère mobiliser des modes d'organisation syntaxique fortement différenciés. Trois types de syntaxe ont ainsi été mis en évidence, qui peuvent chacun prévaloir selon les types d'énoncés : le premier, qualitatif, est fondé sur une structure de type attributive, avec le prédicat attribué à ce qui constitue son support ; le second, quantitatif, est fondé sur une structure de type thétique, avec prédication d'existence d'entités ou de faits diversement situés ; le troisième articulante quantité et qualité met en relation des procès et leur état visé, prenant ainsi une forme tripartite, avec un point de départ, un procès, et un point d'arrivée, et correspondant notamment à une structure de type SVO. Chacune de ces syntaxes s'inscrit dans des types de discours différents : jugement pour le premier, description pour le second, narration pour le troisième qui introduit une temporalité avec cette bascule du quantitatif au qualitatif. Surtout, chacune est susceptible d'induire des variétés de langue différentes. Notamment la syntaxe thétique, associée à des préambules qui viennent installer la situation dans laquelle la prédication d'existence opère, correspond entre autres à des énoncés comme ceux que Blanche-Benveniste a décrit en termes de préfixe et de noyau verbal, et qui sont réputés être caractéristiques

d'un oral non normalisé. Et la syntaxe attributive avec ses jugements catégorisants opère dans d'autres contextes socio-discursifs que la syntaxe télique qui raconte des histoires : on pourrait notamment décrire dans ces termes l'opposition que Labov travaille à mettre en évidence entre deux modes d'utilisation du langage, sociologiquement différenciés selon que le locuteur est étudiant dans une université ou jeune d'un ghetto new-yorkais défavorisé.

La dernière partie est revenue sur un fait de variation mobilisant conjointement les deux grands principes précédents, relatifs à l'activité épilinguistique d'une part, au jeu entre quantité et qualité d'autre part. Il s'agit d'un fait a priori peu attendu, puisqu'il concerne l'accord du participe passé, dont on sait que les principes sont strictement normalisés, au travers de règles données comme à la fois arbitraires, imposées et constitutives de ce qui serait par delà toute variété un français à la fois normé et « correct ». Diverses données ont permis de montrer que cet accord est au contraire un lieu de variation, y compris dans les écrits les plus soutenus, où l'on observe des divergences d'un expert à l'autre, et aussi dans les oraux les plus ordinaires, où contre toute attente certains accords s'observent (pour des participes à consonnes latentes comme *écrit, fait, mis* ou *inclus*), qui parfois suivent les règles normatives édictées, parfois ne les suivent pas, et ce y compris au sein d'un même énoncé.

Ces variations concernent un secteur particulier des langues, en l'occurrence le secteur de l'expression du passé, qui dans toute langue semble être un lieu de variation particulièrement actif, avec des formes passant d'une valeur de révolu à une valeur d'accompli et réciproquement, et aussi avec des formes analytiques construites pour séparer une valeur de l'autre. Les temps composés du français en sont un exemple. En l'occurrence leur construction analytique travaille à expliciter la valeur d'accompli où l'on a vu que se manifeste le principe du telos, avec le passage d'un fait passé à l'état qui en résulte. Référant à un fait ou à un état, ces temps composés ont vocation à prendre un fonctionnement parfois plus verbal, parfois plus adjectival. Or, les données rassemblées à la fois dans du français oral et dans des écrits non surveillés de type SMS montrent que les locuteurs choisissent plutôt d'accorder dans des configurations adjectivales, et de ne pas accorder dans des configurations verbales. Ces accords ne coïncident pas exactement avec ceux que la règle normative appelle : il y a bien variation. Mais c'est une variation liée non pas à l'erreur ou l'ignorance, non pas à une supposée disparition des valeurs aspectuelles par voie de figement ou de grammaticalisation : c'est là encore une variation fondée sur le sens et sur le sentiment de la langue du locuteur qui choisit d'accorder ou de ne pas accorder selon ce qu'il travaille à dire.

Les principes de variation ainsi mis en évidence révèlent une langue constamment innovante, et constamment tirée à hue et à dia, et ce non pas seulement parce que des locuteurs la parlent et se l'approprient, non pas seulement parce que le monde qu'il s'agit de dire change, non pas parce que les items qui la composent s'useraient et qu'il faudrait les réactiver : une langue innovante et tirée à hue et à dia parce qu'en équilibre continûment instable, avec différents modes de référence, eux-mêmes instables, et des parlars pris dans ces déséquilibres, toujours sujets à ambiguïté, appelant de ce fait toujours à être explicités.

#### Bibliographie

Audibert-Gibier, M. (1992), « Etude de l'accord du participe passé sur des corpus de français parlé », *Langage et société* 61, 7-30.

- Auroux, S. (1997), « La réalité de l'hyperlangue », *Langages*, 110-121.
- Benveniste É. (1966), « La construction passive du parfait transitif », *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, Paris : Gallimard, 176-186.
- Blanche-Benveniste, Cl., Deulofeu, J., Stéfanini, J., Van der Eynde, K., 1984, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- Culioli, A. & Normand, C., 2005, *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys.
- De Vogüé S. (2001), « L'épilangue au pied de la lettre. À propos du concept grammatical de condition », *Le gré des langues* 16, 9-48.
- De Vogüé, S. (2006), « Invariance culiolienne : l'exemple du passé, entre passés, parfaits et passages », in : Ducard D. et Normand C. (eds), *Antoine Culioli Un homme dans le langage*, Colloque de Cerisy, Ophrys, 302-331.
- De Vogüé, S. (2013), « Invariance contre grammaticalisation: à propos des variations dans le champ de la condition », *Langages* 190, 81- 99.
- De Vogüé, S. (2014), « Effets sémantiques, syntaxiques et énonciatifs du jeu entre quantité et qualité », *LINX* 70-71, Paris Ouest Nanterre La Défense, 141-164.
- Dursen, A. (2011), *L'accord du participe passé en français contemporain : étude en vue d'une réforme*, mémoire de master, Université de Neuchâtel.
- Gaucher, D. (2013), « L'accord du participe passé en français parlé en tant que variable sociolinguistique », *Le Participe passé entre accords et désaccords*, 115-129.
- Goldberg, A., 2006, *Constructions at work – The nature of generalization in language*, Oxford University Press.
- Heller-Roazen D. (2005), *Echolalias: On the Forgetting of Language*, New York: Zone Books.
- Kratzer, A., 1995, « Stage-level and individual-level predicates », in Carlson, G., Pelletier, F. (eds), *The Generic Book*, University of Chicago Press, p. 125-175.
- Kuroda, S.-Y., 1973, « Le jugement catégorique et le jugement thétique : exemples tirés de la syntaxe japonaise », *Langages*, 30, p. 81-110.
- Kuryłowicz J. (1965), "The Evolution of Grammatical Categories", *Diogenes* 51, 51-71.
- Labov, W. (1972). The transformation of experience in narrative syntax. *Language in the inner city*, 354-396.
- Rebotier, A. (2014), « French Participle Agreement with avoir. Current trends as an indication of Grammaticalization », in: Labeau, E. / Bres, J. (eds.), *Evolution in Romance Verbal Systems*, Bern et al.: Lang, 115-143.
- Stark, E. & Riedel, I. (2013), « L'accord du participe passé dans les SMS francophones du corpus SMS suisse », *Romanistisches Jahrbuch*, Volume 63, Issue 1, Pages 116–138.
- Traugott E. C. & Heine B. (eds) (1991), *Approaches to Grammaticalization*, Amsterdam: Benjamins.